





FORMATION EN PRESENTIEL ET/OU EN DISTANCIEL (SELON LE THEME)

RGPD - RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Dernière mise à jour le 15/10/2024.

OBJECTIF

Cette formation a pour but de comprendre le RGPD

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier un traitement de la donnée personnelle et son responsable
- Appréhender les notions de licéité, de loyauté, proportionnalité et de minimisation
- Comprendre ce que représente le RGPD

Tarif	890 € HT par participant
Réf.	RGPD
Contact	0465260114 contact@univlearn.fr https://univlearn.fr/

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant comprendre le règlement général sur la protection des données

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance particulière

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Vous pouvez vous inscrire pour suivre une de nos formations jusqu'à la veille de la date de démarrage si la formation est financée directement par votre entreprise ET si le nombre maximum de participants n'est pas atteint. Si la formation est financée via un OPCO, vous devez au préalable avoir obtenu un accord de ce dernier.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Evaluation des acquis tout au long de la formation à travers des Tps, des Quizz ; Evaluation de satisfaction de fin de formation ; Attestation de fin de formation précisant les modules acquis et en cours d'acquisition ; Support de cours remis en fin de session.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle ou distancielle dispensée par un formateur expérimenté. La formation alterne des exposés théoriques, des démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets.







PROGRAMME

Module 1 - Présentation du RDGP et de son contexte d'adoption

Comprendre les évolutions sociales, politiques et législatives entre la loi informatique et liberté (1978) et l'adoption du RGPD (2018) sur la question des données personnelles.

Module 2 - Définitions : les traitements, acteurs, destinataires

Définir les notions de traitement, de données personnelles et de fichier. Définir les notions de responsable de traitement, sous-traitant et représentant.

Module 3 - Les grands principes instaurés par le RGPD

Appréhender d'un point de vue pratique et théorique le principe de licéité, de loyauté et maîtriser les différents fondements juridiques pour réaliser un traitement et la collecte de données personnelles.

Appréhender d'un point de vue pratique et théorique le principe de proportionnalité et de minimisation.

Appréhender d'un point de vue pratique et théorique le principe de transparence et d'information des personnes concernées. Appréhender d'un point de vue pratique et théorique le principe de sécurité.

Conclusion : Echange sur les thèmes abordés dans la journée avec notre consultant formateur certifié DPO

INTERVENANT(S)

de Connaissance Numérique Responsable

Consutant Formateur expert Data Innovation, Governance & Privacy / DPO certifié AFNOR-CNIL / Ph. D. Process Engineering Alexandre a validé le Certificat

ÉVALUATION

Chaque module de cours est concrétisé par un TP afin de permettre l'acquisition d'un vrai savoir-faire sur tous les points abordés, Questions posées par le formateur tout au long de la formation à l'oral ou à travers un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation Individuelle de Formation